

# Défendre l'Agence !

Paris, le 13/06/07

Les 6 et 7 juin, se déroulaient, à Clermont Ferrand, deux journées thématiques, ouvertes aux syndiqué-es et aux non syndiqué-e-s. Le thème : *le stress, les organisations du travail...* Ces deux sessions ont non seulement permis de riches échanges entre les collègues présents, mais ont mis en évidence, si besoin était, la profonde *crise d'identité professionnelle* des agents.

Au moment où se profile un projet de « **fusion** » entre l'ANPE, l'UNEDIC et l'AFPA, alors que l'agence est régulièrement décriée dans des médias, c'est le moment ou jamais de défendre nos missions, notre rôle ! Si aujourd'hui les personnels sont contraints et forcés d'appliquer le « **SMP** », en convoquant systématiquement les demandeurs d'emploi, même lorsque nous n'avons rien à leur proposer (ou de leur téléphoner, simplement *parce qu'il « faut » enregistrer un contact*), si la **sous-traitance massive**, les **entretiens** de 10 ou 15 minutes sont vécus, à juste titre, comme une déqualification, si la **course aux chiffres** devient plus importante que le service réel rendu aux usagers (demandeurs d'emploi et entreprises), rien ne nous empêche -bien au contraire ! - de revendiquer haut et fort notre attachement à cet établissement public, car nous partageons toutes et tous l'envie d'exercer correctement notre métier.

La grande majorité des agents sont révoltés, dépités, découragés lorsqu'ils voient ce que l'Agence est devenue. Mais nous n'allons pas nous résigner. Si les pouvoirs publics, au lieu de nous asséner des injonctions absurdes, de nous ligoter dans un « pilotage » par des objectifs dénués de sens, nous laissaient exercer nos missions, telles que les définit le Code du Travail, tous seraient gagnants : les agents comme les usagers.

Un établissement pour aider les demandeurs d'emploi, les conseiller, les informer sur la

formation ; pour recueillir les offres, procéder à des analyses de postes, faciliter le recrutement, avec pour finalité le développement économique et la création d'emploi : voilà **l'utilité sociale et économique** qui justifie l'existence de l'ANPE.

Rappelons aussi qu'au moment de la création de l'Agence, il s'agissait d'assurer une plus grande **visibilité** sur le marché du travail, en centralisant les offres d'emploi. Ce sont les gouvernements successifs qui n'ont pas fait appliquer ce « monopole », et c'est la loi Borloo qui a redéfini un « service public de l'emploi » fourre-tout. Aujourd'hui, les offres n'ont jamais été autant dispersées, au détriment des salariés privés d'emploi.

Dans les semaines et les mois qui viennent, notre organisation syndicale va s'employer, que ce soit en direction des médias, des usagers, du ministère de tutelle et du gouvernement, à mettre en valeur les atouts de l'Agence : la professionnalité de ses personnels, leur expertise du terrain, leur maîtrise de la relation d'accompagnement, leur connaissance des entreprises. Nous devons communiquer sur **ce que nous voulons être en capacité de faire**, sur notre refus d'être réduits à une fonction de contrôle des démarches de recherche d'emploi.

**Si « réforme » il doit y avoir, c'est pour confier et redonner à l'Agence des moyens d'intervention efficaces, pour redéfinir des méthodes de travail adéquates !**

**Nous nous opposerons de toutes nos forces à une « fusion » avec l'UNEDIC, car cet organisme doit conserver sa mission qui est d'indemniser les demandeurs d'emploi. Tout comme l'AFPA doit conserver la sienne : offrir des formations qualifiantes pour adultes.**

## Bulletin d'adhésion

Je veux adhérer au Syndicat National FO ANPE

Nom, prénom : ..... Agence ou service : .....

Signature